

Favoriser la coopération au domicile

RÉFÉRENCE **IDFCD22**

DURÉE 14 heures de formation

PUBLIC (F/H) Salarié.e du Particulier Employeur

PRÉREQUIS Être salarié.e du Particulier Employeur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de faciliter les relations entre tous les acteurs, de créer les conditions propices à la coopération et de désamorcer ou de réguler un conflit.

Contenus de la formation

SAVOIRS :

- Le fonctionnement d'une équipe pluriprofessionnelle et les enjeux d'une bonne cohésion d'équipe.
- La posture de facilitateur.
- Les conditions favorables et défavorables à la coopération.
- Les techniques d'argumentation.
- Les techniques de médiation.

SAVOIR-FAIRE :

- Repérer ses atouts et ses axes d'amélioration pour développer ses compétences collaboratives.
- Appliquer les techniques de la communication interpersonnelle et adopter des attitudes facilitatrices avec l'ensemble des acteurs au domicile.
- Informer l'équipe pluriprofessionnelle de son rôle et du cadre de la coordination, en lien avec le particulier employeur.
- Définir des objectifs et des règles de fonctionnement au domicile en concertation avec l'ensemble des acteurs et rappeler les consignes si nécessaire.
- Repérer et prendre en compte les individualités au sein de l'équipe, les compétences et les contraintes de chacun.
- Prévenir ou réguler des tensions ou un conflit.

Moyens pédagogiques

Documents pédagogiques, études de cas, jeux de rôle

Évaluation - Reconnaissance des acquis

Bilans oral et écrit

Attestation de fin de formation



Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter au 01 40 37 27 07 afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

